

Enquête canadienne sur le revenu, 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mercredi 29 avril 2026

En 2024, le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille au Canada s'est situé à 75 500 \$, un montant relativement inchangé par rapport à 2023, après la prise en compte de l'inflation. Le taux de pauvreté au Canada s'est établi à 11,0 % en 2024, et il a aussi été relativement stable par rapport à l'année précédente (11,1 %).

À l'échelle du Canada, le revenu médian du marché (69 800 \$) et les transferts gouvernementaux (10 300 \$), les deux principales sources de revenu pour les familles et les personnes hors famille, étaient également stables en 2024 par rapport à l'année précédente.

Mises à jour de l'Enquête canadienne sur le revenu

Au moment de la diffusion des données de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2024, les estimations publiées précédemment pour les années de référence 2018 à 2023 ont été révisées pour y intégrer les plus récents renseignements tirés du Recensement de la population de 2021. Ces révisions ont une incidence sur les estimations de la taille de la population et les compositions démographiques, et elles touchent un large éventail d'indicateurs produits par l'enquête.

De plus, les variables géographiques ont été mises à jour pour les estimations de 2021 à 2023 afin de rendre compte des limites géographiques du Recensement de 2021.

Des modifications ont également été apportées à l'ECR pour utiliser le genre de la personne plutôt que le sexe. Ces révisions commencent en 2021, première année pour laquelle les renseignements sur le genre sont accessibles. Bien que le sexe et le genre soient deux concepts différents, l'introduction du genre n'a pas d'incidence significative sur l'analyse globale des données et la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire.

Les estimations pour les territoires sont désormais accessibles dans les [tableaux de données de l'ECR](#), à partir de 2018 et lorsqu'elles sont disponibles. Les estimations nationales ont également été révisées pour inclure les territoires.

Pour les estimations nationales, l'incidence de ces révisions est relativement faible et n'entraîne pas de rupture dans la série. Plus de renseignements à ce sujet sont communiqués dans le document de recherche [Enquête canadienne sur le revenu : Modification apportée à la base démographique de référence, 2018 à 2023](#).

Le revenu après impôt des familles et des personnes âgées hors famille augmente

En 2024, le revenu médian après impôt des familles canadiennes était de 108 900 \$, en hausse de 1,8 % par rapport à l'année précédente, alors que celui des personnes hors famille était de 41 000 \$, un montant pratiquement inchangé par rapport à 2023.

Le revenu médian après impôt s'est accru de 2,3 % pour les familles de personnes non âgées (118 400 \$) ainsi que pour les familles de personnes âgées (83 200 \$) — les familles de personnes âgées sont celles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans ou plus. Parmi les familles de personnes non âgées, le revenu médian après impôt a augmenté de 3,6 % pour les couples avec enfants et de 1,9 % pour les couples sans enfants ni autres personnes apparentées.

L'augmentation après impôt enregistrée pour les familles de personnes âgées s'explique à la fois par le revenu du marché (+3,4 %) et les transferts gouvernementaux (+1,9 %), alors que pour les familles de personnes non âgées, elle est attribuable au revenu du marché (+2,3 %). L'augmentation du revenu du marché et des transferts gouvernementaux des familles de personnes âgées observée en 2024 représente une deuxième année consécutive de croissance.



Parmi les personnes hors famille, les personnes âgées ont une fois de plus vu leur revenu médian après impôt s'accroître d'une année à l'autre, celui-ci ayant atteint 38 600 \$ en 2024 (+3,5 % en 2024; +3,9 % en 2023). Le revenu médian des personnes non âgées hors famille était inchangé, se situant à 42 700 \$.

Les revenus à l'échelle du Canada

En 2024, les familles et les personnes hors famille dans les territoires ont continué d'avoir le revenu médian après impôt le plus élevé au Canada. C'est dans les Territoires du Nord-Ouest (116 100 \$) que le revenu était le plus élevé, suivis du Nunavut (109 600 \$) et du Yukon (89 300 \$). À l'échelle des provinces, c'est une fois de plus en Alberta (85 300 \$) et en Ontario (79 500 \$) que le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille était le plus élevé. Parallèlement, le revenu après impôt des familles et des personnes hors famille était le plus faible dans les provinces de l'Atlantique.

Ces écarts de revenus entre les provinces et les territoires ne sont pas ajustés pour tenir compte des facteurs régionaux, comme le coût de la vie ou la structure par âge de la population.

Le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille a augmenté dans les Territoires du Nord-Ouest (+10,7 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (+3,8 %) en 2024 par rapport à l'année précédente, mais il a été relativement stable dans les autres provinces et territoires.

Le taux de pauvreté diminue chez les personnes âgées

En 2024, 11,0 % des Canadiens, soit environ 4,5 millions de personnes, vivaient sous le seuil de pauvreté.

Le taux de pauvreté chez les personnes âgées de 65 ans et plus était de 5,4 % en 2024. Il s'agit d'une diminution de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2023 et d'une deuxième diminution annuelle consécutive. Pour les personnes de 18 à 64 ans (12,6 %) et les enfants de moins de 18 ans (11,5 %), le taux de pauvreté a peu changé en 2024.

Alors que le revenu médian après impôt des familles de personnes âgées a augmenté, leur taux de pauvreté a été inchangé, s'établissant à 4,0 % en 2024. En revanche, le taux de pauvreté des personnes âgées hors famille a baissé, passant de 12,5 % en 2023 à 11,1 % en 2024, dans le contexte d'une hausse de leur revenu médian après impôt.

La pauvreté à l'échelle du Canada

Les taux de pauvreté dans les territoires ont tendance à figurer parmi les plus élevés au Canada, en raison notamment du coût de la vie plus élevé dans le Nord. Par exemple, en 2024, le Nunavut a une fois de plus enregistré le plus haut taux de pauvreté au pays, celui-ci s'étant élevé à 31,7 %. Cependant, au Yukon (11,8 %) et dans Territoires du Nord-Ouest (10,0 %), le taux de pauvreté en 2024 était comparable à ce qui était observé dans les provinces.

Parmi les provinces, la Colombie-Britannique (13,0 %) affichait le plus haut taux de pauvreté en 2024, suivie de l'Ontario (12,5 %). Dans ces deux provinces, les taux étaient relativement inchangés par rapport à 2023.

En revanche, le Québec (7,0 %) a encore affiché le taux de pauvreté le plus faible en 2024, en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Les groupes racisés, les Autochtones et les personnes ayant une incapacité continuent d'afficher des taux de pauvreté plus élevés

Il est également important de se pencher sur les taux de pauvreté des groupes qui, au cours de l'histoire, ont été confrontés à des barrières systémiques, ont fait l'objet de discrimination ou ont été sous-représentés. Des statistiques sont fournies ci-dessous pour les groupes racisés, les Autochtones et les personnes ayant une incapacité.

Parmi les personnes racisées, le taux de pauvreté s'est établi à 15,5 % en 2024, un taux relativement stable par rapport à 2023. En comparaison, le taux de pauvreté des personnes non racisées était de 8,9 % en 2024.

Pour ce qui est des trois plus grands groupes racisés au Canada, le taux de pauvreté en 2024 s'élevait à 14,2 % pour la population sud-asiatique, à 16,4 % pour la population noire et à 19,0 % pour la population chinoise.

En 2024, 18,1 % des Autochtones âgés de 15 ans et plus vivaient sous le seuil de la pauvreté. La population autochtone continue d'être plus susceptible de vivre dans la pauvreté que la population non autochtone (10,6 %).

Les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les personnes sans incapacité. En 2024, 12,6 % des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité vivaient sous le seuil de pauvreté, une proportion comparable à celle enregistrée en 2023. Parallèlement, le taux de pauvreté des personnes de 15 ans et plus sans incapacité s'est chiffré à 8,4 % en 2024.

Le taux de faible revenu relatif reste stable

Statistique Canada fait également état du faible revenu en fonction de la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl). En 2024, la MFR-Apl est demeurée relativement inchangée, se situant à 12,5 %. Pour les personnes de 18 à 64 ans, le taux de faible revenu a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour s'élever à 11,7 %, tandis que pour les autres groupes d'âge, il était relativement stable.

Selon le type de famille, le taux de faible revenu des personnes non âgées hors famille (24,2 %) a augmenté de 1,2 point de pourcentage en 2024, tandis que pour tous les autres types de familles, il était relativement stable.

L'insécurité alimentaire est en baisse après trois années consécutives d'augmentation

En 2024, environ 9,8 millions de personnes, soit 24,0 % de la population canadienne, vivaient dans des ménages ayant connu une certaine forme d'insécurité alimentaire. Il s'agit d'une baisse de plus de 360 000 personnes par rapport à l'année précédente. La proportion de personnes qui se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire marginale (5,6 %) a diminué de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2023, tandis que les proportions de personnes en insécurité alimentaire modérée (11,9 %) ou grave (6,5 %) ont été relativement stables.

L'insécurité alimentaire varie considérablement selon le type de famille. En 2024, près de la moitié des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale (44,4 %), et plus particulièrement celles dont le parent était une femme+ (47,4 %), vivaient dans un ménage touché par l'insécurité alimentaire. Les personnes non âgées hors famille (30,4 %) étaient également plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire.

À l'inverse, les personnes vivant au sein d'une famille de personnes âgées (9,9 %), et plus précisément les couples de personnes âgées (7,1 %), étaient moins susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire. Les personnes âgées hors famille (13,0 %) affichaient un plus haut taux d'insécurité alimentaire que les personnes vivant au sein d'une famille de personnes âgées, mais ce taux était inférieur à celui enregistré pour la plupart des autres types de familles.

Parmi les groupes racisés, le taux d'insécurité alimentaire était de 30,4 % en 2024, comparativement à 21,0 % pour les personnes non racisées. De même, le taux d'insécurité alimentaire en 2024 était de 34,7 % pour les Autochtones âgés de 15 ans et plus, tandis qu'il était de 22,4 % pour les non-Autochtones.

Dans toutes les provinces et tous les territoires, les taux d'insécurité alimentaire en 2024 ont diminué ou n'ont pas changé de manière significative par rapport à 2023.

Tableau 1
Statistiques du revenu selon certains types de familles, Canada, 2022 à 2024

Revenu après impôt			Revenu du marché			Transferts gouvernementaux		
2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024

Tableau 1
Statistiques du revenu selon certains types de familles, Canada, 2022 à 2024

	Revenu après impôt			Revenu du marché			Transferts gouvernementaux		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
médiane (dollars constants de 2024)									
Familles économiques et personnes hors famille économique	73 900	75 100	75 500	68 200	69 600	69 800	10 700	10 300	10 300
Familles économiques	105 700	107 000	108 900	104 800	106 100	107 700	14 000	13 600	13 700
Familles de personnes âgées	78 700	81 300	83 200	50 500	53 000	54 800	36 400	37 000	37 700
Familles de personnes non âgées	115 200	115 700	118 400	121 600	121 600	124 400	9 000	8 200	8 200
Couples sans enfants ni autres personnes apparentées	102 600	104 200	106 200	116 200	118 000	119 500	2 200	1 500	1 500
Familles biparentales avec enfants	128 800	129 300	133 900	136 600	136 800	141 000	11 400	11 300	11 300
Familles monoparentales	67 100	67 000	68 700	51 100	51 700	54 100	17 100	16 300	15 500
Personnes hors famille économique	39 800	40 800	41 000	33 600	35 200	34 800	3 800	3 000	3 000
Personnes âgées	35 900	37 300	38 600	15 600	17 000	18 500	22 700	23 400	23 500
Personnes non âgées	42 200	42 500	42 700	43 700	44 400	43 900	1 400	1 300	1 200

Source(s) : Tableau [11-10-0190-01](#).

Tableau 2**Revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille, Canada, provinces et territoires, 2020 à 2024**

	2020	2021	2022	2023	2024
	dollars constants de 2024				
Canada	77 400	76 800	73 900	75 100	75 500
Terre-Neuve-et-Labrador	67 300	68 900	64 500	65 500	68 000
Île-du-Prince-Édouard	69 200	70 200	65 800	65 700	65 900
Nouvelle-Écosse	66 300	66 700	61 100	62 700	64 200
Nouveau-Brunswick	66 400	68 100	63 300	64 700	65 100
Québec	69 500	69 400	68 200	68 300	68 800
Ontario	81 700	82 000	78 100	79 400	79 500
Manitoba	73 300	73 000	70 600	71 800	72 000
Saskatchewan	78 300	76 200	75 900	74 800	75 500
Alberta	88 100	84 400	84 100	86 300	85 300
Colombie-Britannique	77 800	77 000	74 100	74 700	75 800
Yukon	90 900	87 100	89 000	83 300	89 300
Territoires du Nord-Ouest	112 100	109 900	107 000	104 900	116 100
Nunavut	124 600	116 200	111 800	109 600	109 600

Source(s) : Tableau [11-10-0190-01](#).

Tableau 3**Personnes vivant sous le seuil de la pauvreté (mesure du panier de consommation, base de 2023), Canada, 2020 à 2024**

	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024
	milliers					% de la population				
Toutes les personnes	2 604	3 048	4 074	4 390	4 478	7,0	8,1	10,6	11,1	11,0
Personnes de moins de 18 ans ¹	370	509	795	916	893	5,2	7,0	10,7	12,1	11,5
Vivant dans des familles biparentales	204	265	437	551	517	3,5	4,5	7,4	9,1	8,4
Vivant dans des familles monoparentales où le parent est une femme+ ²	132	159	270	287	282	17,3	19,8	29,3	30,7	29,7
Personnes de 18 à 64 ans	1 986	2 099	2 799	3 041	3 174	8,5	9,0	11,8	12,4	12,6
Vivant dans des familles économiques	740	903	1 318	1 500	1 544	3,9	4,7	6,9	7,6	7,6
Hors famille économique	1 246	1 196	1 481	1 541	1 631	28,2	27,0	32,1	32,3	33,2
Personnes de 65 ans et plus	247	439	480	433	410	3,7	6,4	6,7	5,9	5,4
Vivant dans des familles économiques	71	125	179	163	163	1,5	2,6	3,6	3,1	3,0
Hors famille économique	176	314	301	270	247	8,7	14,9	14,4	12,5	11,1

1. Les données ne correspondent pas au total, certaines composantes ayant été exclues.

2. Le terme « femme+ » comprend les femmes, de même que certaines personnes non binaires.

Source(s) : Tableau [11-10-0135-01](#).

Tableau 4**Personnes vivant dans un ménage touché par l'insécurité alimentaire¹ selon certains types de familles, Canada, 2020 à 2024**

	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024
	milliers					% de la population				
Toutes les personnes	5 900	6 962	8 838	10 122	9 756	15,8	18,5	23,1	25,7	24,0
Personnes dans les familles économiques	4 679	5 637	7 149	8 294	7 969	15,2	18,1	22,6	25,5	23,8
Personnes dans les familles de personnes âgées	354	398	561	669	536	7,8	8,4	11,0	12,9	9,9
Personnes dans les familles de personnes non âgées	4 325	5 239	6 588	7 625	7 433	16,5	19,9	24,9	27,9	26,6
Personnes en couple sans enfants ni autres personnes apparentées	493	535	795	977	831	10,8	11,9	17,8	21,1	17,7
Personnes dans les familles biparentales avec enfants	2 142	2 776	3 351	3 962	3 890	16,6	21,0	25,0	28,8	27,3
Personnes dans les familles monoparentales	603	733	891	1 019	909	33,9	39,0	43,8	48,3	44,4
Personnes dans les familles monoparentales où le parent est un homme+ ²	75	102	150	142	137	21,4	25,2	35,2	31,8	32,8
Personnes dans les familles monoparentales où le parent est une femme+ ²	528	631	741	877	772	37,0	42,8	46,1	52,7	47,4
Personnes hors famille économique	1 221	1 326	1 689	1 827	1 787	18,9	20,2	25,2	26,3	25,0
Personnes âgées	227	260	283	308	289	11,2	12,3	13,5	14,3	13,0
Personnes non âgées	995	1 066	1 406	1 519	1 498	22,5	23,9	30,4	31,8	30,4

1. Comprend l'insécurité alimentaire marginale, modérée et grave.

2. Le terme « homme+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires, tandis que le terme « femme+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source(s) : Tableau [13-10-0834-01](#).

Note aux lecteurs

Les estimations de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) sont fondées sur des échantillons probabilistes et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage, particulièrement pour les plus petits groupes et les plus petites régions géographiques. Par conséquent, les estimations d'une année à l'autre se caractériseront par une plus grande variabilité que les tendances observées sur de plus longues périodes. Par exemple, comme la taille des échantillons pour les trois territoires est relativement petite, les estimations territoriales ont tendance à présenter une variabilité d'échantillonnage importante, ce qui peut entraîner des variations d'une année à l'autre plus prononcées que celles qui seraient observées si la taille des échantillons était plus grande. Pour cette raison, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on compare les estimations territoriales d'une année à l'autre.

Dans le présent communiqué, les différences entre les estimations sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %, à moins d'indication contraire.

Définitions

Une **famille** désigne une famille économique, soit un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Ce concept diffère du concept de la famille de recensement utilisé dans les Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers.

Une **famille de personnes âgées** désigne une famille dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans ou plus.

Une **famille de personnes non âgées** désigne une famille dont le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

Une **personne hors famille** désigne une personne hors famille économique, soit une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, comme un colocataire ou un locataire de chambre.

Le **genre** réfère à l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme). Étant donné que la taille de la population non binaire est relativement petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Les personnes appartenant à la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « hommes+ » comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires, alors que la catégorie « femmes+ » comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires.

Les **Autochtones** désignent les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit. Les personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones des provinces sont exclues du champ de l'ECR. Pour les territoires, l'identité autochtone n'est indiquée que pour les personnes âgées de 15 ans et plus.

Le concept de **groupe racisé** est dérivé directement du concept de **minorité visible**. Le terme **minorité visible** indique si une personne est une minorité visible ou non, tel que défini dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Selon la Loi, les minorités visibles sont « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles se compose principalement des groupes suivants : les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Arabes, les Latino-Américains, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux, les Coréens et les Japonais. La mesure des groupes de population désignés comme étant des minorités visibles a commencé en 2020. Veuillez noter que les territoires ne sont pas inclus dans les estimations des groupes racisés pour le Canada.

Une **personne ayant une incapacité** désigne une personne de 15 ans et plus (personne de 16 ans et plus pour les années de référence antérieures à 2022) qui répond aux critères des questions d'identification des incapacités. Veuillez noter que la situation vis-à-vis de l'incapacité n'est pas disponible pour les territoires.

Le présent communiqué analyse le revenu en se fondant sur des valeurs médianes. La **médiane** est le point central entre la moitié de la population ayant un revenu plus élevé et l'autre moitié ayant un revenu plus faible. Les estimations du revenu sont exprimées en dollars constants de 2024 afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Le **revenu du marché** comprend le revenu d'emploi, les revenus de régimes de retraite privés ainsi que les revenus d'investissements et autres revenus issus du marché.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi, l'aide sociale, le crédit pour la taxe sur les produits et services, les crédits d'impôt provinciaux et les prestations pour enfants.

Pour 2020, 2021 et une partie de 2022, les transferts gouvernementaux comprenaient les prestations d'urgence et de relance liées à la pandémie de COVID-19.

La **mesure de faible revenu** attribue à une personne le statut de personne à faible revenu si le revenu après impôt rajusté de son ménage correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté.

La **mesure officielle de pauvreté du Canada** est établie à l'aide de la **mesure du panier de consommation**. Cette mesure est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie de base modeste. Le panier comprend les coûts liés à la nourriture, à l'habillement, aux chaussures, au transport, au logement, aux services de communication et aux autres dépenses pour une famille de référence. On compare ces coûts au revenu disponible des familles, après ajustement en fonction de la taille de la famille et de la région de résidence, pour déterminer si elles vivent sous le seuil de pauvreté. Les estimations de la pauvreté sont calculées en utilisant la méthodologie fondée sur l'année de base 2023, qui est devenue officielle en novembre 2025 ([Le Quotidien — Mise à jour du Carrefour des dimensions de la pauvreté, mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation ayant comme année de base 2023](#)).

Dans le présent communiqué, **l'insécurité alimentaire** désigne les personnes qui vivent dans un ménage ayant connu une situation d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave.

Les données sur l'insécurité alimentaire ont été recueillies au cours des interviews de l'ECR, menées de janvier à juin 2025, et sont publiées avec les estimations du revenu pour l'année de référence 2024. L'insécurité alimentaire désigne l'accès inadéquat ou incertain à la nourriture en raison de contraintes financières et fait référence à la période de 12 mois précédant l'interview. Ces données sont présentées ici comme les estimations de 2024, mais certains utilisateurs peuvent préférer se reporter à la période de l'interview, soit de janvier à juin 2025.

Tableaux disponibles : [11-10-0066-01](#), [11-10-0080-01](#), [11-10-0087-01](#) à [11-10-0091-01](#) , [11-10-0093-01](#), [11-10-0102-01](#) à [11-10-0104-01](#) , [11-10-0134-01](#) à [11-10-0136-01](#) , [11-10-0190-01](#) à [11-10-0193-01](#) , [11-10-0195-01](#), [11-10-0232-01](#), [11-10-0237-01](#) à [11-10-0241-01](#) , [13-10-0834-01](#) à [13-10-0836-01](#) et [14-10-0324-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5200](#).

Le « [Tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté au Canada : tendances, avril 2026](#) » est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).